



perçu mensuel de la situation de l'emploi en Haute-Savoie

Mars 2011



Un recul tambour battant

Les évolutions d'un mois sur l'autre (données CVS)

Demande d'emploi de catégorie A

1,7% Encore un bon chiffre de baisse, qui fait tomber le total des personnes en recherche d'emploi à 26 529, soit un recul en nombre de 451. Ce pourcentage prend plus de relief comparé à la référence nationale, 2 fois moins importante -0,8%, tout en se situant de 0,3% au dessus de la moyenne régionale -1,4%.

Pour s'appuyer sur autre marqueur, la demande d'emploi dont le mouvement de recul a commencé il y a un an, a, depuis le début de l'année, déroulé en accéléré sa ligne baissière (1369 DE en moins sur 3 mois, soit presque l'équivalent du reflux enregistré sur les 9 mois précédents).

Demande d'emploi de catégories A B C

+ 0,4% La prise en compte du poids des personnes ayant exercé une activité réduite courte (cat B) et celles ayant exercé une activité réduite longue (cat C) a fait pencher le plateau de la balance côté hausse. Ponctuel, ce renversement de tendance par rapport au mois dernier, commande de ne pas tirer de conclusions hâtives. Il faut en effet rappeler que les échelons, national et régional, restent eux-mêmes sur des hausses respectives de + 0,1% et +0,2%.

Les tendances sur 12 mois (données CVS)

Demande d'emploi de catégorie A :

-10,4 % En mars toujours, le pays du Mont-Blanc reste au sommet. Au vu du recul régional -2%, soit 5 fois moins et de l'orientation toujours à la hausse (+0,7%) enregistrée au niveau national, la Haute-Savoie tient « le haut du pavé ».

Ces résultats qui portent les jeunes (-21,5%) et particulièrement les jeunes hommes (-26,5%) commencent aujourd'hui, à tirer vers la baisse les seniors, dont le total s'élève à 5510.

Les seniors sont un tout petit peu plus nombreux (29), à sortir des fichiers de Pôle emploi, soit un recul en pourcentage de -1,8%.

Pour les seniors également, le genre reste un facteur discriminant avec, pour les hommes une baisse de -3,8%, quand le nombre de femmes en recherche d'emploi continue de progresser (+0,5%).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois			
CATEGORIE A (données CVS)			
		Variations	
		mensuelle	annuelle
	mars-11	Haute-Savoie	
Hommes	13 294	-2,4%	-14,4%
Femmes	13 235	-0,9%	-6,1%
< 25 ans	3 312	-2,8%	-21,5%
25 - 49 ans	17 707	-1,8%	-10,6%
50 ans et plus	5 510	-0,5%	-1,8%
Hommes < 25 ans	1 667	-3,6%	-26,5%
25 - 49 ans	8 796	-2,6%	-14,7%
50 ans et plus	2 831	-1,3%	-3,8%
Femmes < 25 ans	1 645	-1,9%	-15,6%
25 - 49 ans	8 911	-1,1%	-6,0%
50 ans et plus	2 679	0,4%	0,5%
Ensemble de la catégorie A	26 529	-1,7%	-10,4%

Demande d'emploi de catégorie A B C

-3,9% Avec cet autre indicateur, le 74, voit si besoin en était, confortée la bonne santé d'un marché de l'emploi auquel, des carnets de commandes désormais bien regarnis dans l'industrie notamment donnent une vitalité retrouvée.

La position du département est à nouveau enviée et enviable dans la mesure où la France et Rhône-Alpes suivent une courbe inversée, avec des progressions respectives de +3,8% et + 3,3%

HAUTE-SAVOIE

Données brutes	Mars 2010	Mars 2011	Variation sur un an
Hommes	15 522	13354	-14, %
Femmes	13 117	12374	-5,7 %
Moins de 25 ans	3 785	2982	-21,2 %
entre 25 et 49 ans	19 215	17201	-10,5 %
50 ans et plus	5 639	5545	-1,7 %
Chômeurs de longue durée (CLD)	7 149	6981	-2,3 %
Chômeurs de très longue durée (CTLTD)	1 723	2400	39,3 %
Ensemble de la catégorie A	28 639	25728	-10,2 %

Le bassin Annécien



Données brutes	mars-10	mars-11	variation sur un an
ANNECY			
Hommes	5 318	4 674	-12,1%
Femmes	4 450	4 416	-0,8%
Moins de 25 ans	1 334	1 074	-19,5%
entre 25 et 49 ans	6 522	6 050	-7,2%
50 ans et plus	1 912	1 966	2,8%
Chômeurs de longue durée (CLD)	2 303	2 511	9,0%
Chômeurs de très longue durée (CTLTD)	543	824	51,7%
Ensemble de la catégorie A	9 769	9 090	-6,9%

La seule présence d'un tissu industriel significatif, ne permet pas au bassin annécien, qui vit sur un rythme de baisse (-6,9%) de rattraper la moyenne départementale (-10,2%). Par ailleurs, l'augmentation enregistrée pour les seniors (+2,8%), pour les chômeurs de longue durée (+9%) et de très longue durée (+51,7%), donne à dire que le territoire autour de la ville centre, doit faire, des publics les plus fragiles, sa priorité en appuyant, plus fortement encore, sur les leviers de la politique de l'emploi.

l'Arve



Données brutes	mars-10	mars-11	variation sur un an
ARVE			
Hommes	3 506	2 893	-17,5%
Femmes	2 986	2 619	-12,3%
Moins de 25 ans	903	684	-24,3%
entre 25 et 49 ans	4 263	3 648	-16,8%
50 ans et plus	1 326	1 280	-3,5%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 901	1 545	-18,7%
Chômeurs de très longue durée (CTLTD)	518	648	25,1%
Ensemble de la catégorie A	6 492	5 612	-15,1%

Sur le bassin de l'Arve, la courbe de la demande d'emploi a, depuis plusieurs mois déjà, pris la forme d'un vrai creux (-15,1% de baisse, le même chiffre qu'en février), dans lequel les jeunes (-24,3%) mais pas seulement, se sont engouffrés à l'image des seniors (-3,5%) et des demandeurs d'emploi de longue durée (-18,7%).

Il reste aux acteurs de la politique de l'emploi à intensifier l'accompagnement pour les demandeurs d'emploi de très longue durée en hausse de 25% pour atteindre un total de 648.

Le Genevois



Données brutes	mars-10	mars-11	variation sur un an
GENEVOIS			
Hommes	3 883	3 484	-10,3%
Femmes	3 206	3 115	-2,8%
Moins de 25 ans	744	659	-11,4%
entre 25 et 49 ans	4 999	4 634	-7,3%
50 ans et plus	1 346	1 306	-3,0%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 734	1 766	1,8%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	347	540	55,6%
Ensemble de la catégorie A	7 089	6 599	-6,9%

- 6,9 % Le Genevois, avec une structure d'entreprises différentes, parvient ce mois-ci à se situer au niveau du bassin Annécien qu'il a, au fil des mois, fini par rattraper dans son rythme de baisse.

Ce territoire, s'offre aussi le luxe d'infléchir à la baisse la courbe des seniors (-3%) et peut s'enorgueillir de contenir la hausse des demandeurs d'emploi de longue durée à 1,8%, se rapprochant ainsi de la référence départementale (-2,3%).

Par contre, la progression +55,6% pour les demandeurs d'emploi de longue durée, tient lieu de triste record, quand la moyenne départementale est à 39,3%.

le Chablais



Données brutes	mars-10	mars-11	variation sur un an
CHABLAIS			
Hommes	2 443	2 245	-8,1%
Femmes	2 099	2 179	3,8%
Moins de 25 ans	601	552	-8,2%
entre 25 et 49 ans	2 987	2 898	-3,0%
50 ans et plus	954	974	2,1%
Chômeurs de longue durée (CLD)	1 060	1 138	7,4%
Chômeurs de très longue durée (CTLD)	282	380	34,8%
Ensemble de la catégorie A	4 542	4 424	-2,6%

Le Chablais a cessé de se démarquer. Il n'évolue plus à contre-courant comme le montre la baisse enregistrée de 2,6%.

Les jeunes (-8,2%) bénéficient de ce contexte de recul. En terre chablaisienne, la hausse des seniors (+2,1%) et celle des demandeurs d'emploi de longue durée (+7,4%) se situent en deçà des progressions enregistrées sur le territoire annécien.

Les 34,8% d'augmentation pour les demandeurs d'emploi de très longue durée paraissent encourageant par comparaison à la référence départementale.

CONCLUSION

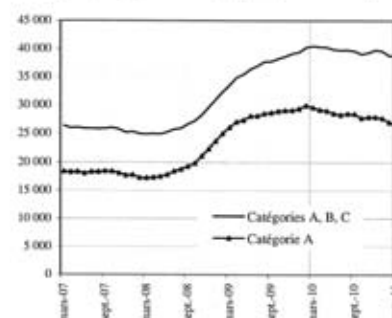


Malgré une baisse en tendance annuelle qui dépasse les 10%, le département ne doit pas se situer sur la voie du triomphalisme mais de l'attention certes optimiste, mais prudente. En effet, l'emploi est loin d'avoir retrouvé ses niveaux d'avant crise.

Sur fond de difficultés de recrutement persistantes, les acteurs locaux de l'emploi doivent, dans un partenariat renforcé, non seulement se dépasser, mais se surpasser dans la recherche des meilleures solutions pour trouver la bonne adéquation entre offres et demandes d'emploi.

Malgré des espoirs d'amélioration entretenus, dans l'Arve et sur le Genevois, la problématique toujours récurrente du chômage des seniors, fait, avec son volet aides financières renforcé, du **Contrat de Professionnalisation Adulte** l'outil de l'excellence qu'il faut plus que jamais utiliser.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi, catégories A, B, C (données CVS)



L'ALTERNANCE

Le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage sont des contrats de formation en alternance, associant formation pratique en situation de travail et formation théorique dans un organisme de formation ou dans une entreprise.

Deux décrets parus le 16 mai 2011 précisent la mise en place des nouvelles aides de l'Etat prévues dans le cadre du plan de mobilisation pour l'emploi :

Une aide pour l'embauche des jeunes en alternance

- ☐ [Le décret n 2011-523 du 16 mai 2011](#) fixe le régime juridique de la nouvelle aide de l'Etat à l'embauche d'un **jeune de moins de 26 ans sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation supplémentaire**, dans les petites et moyennes entreprises : bénéficiaires, conditions d'attribution, procédure, montant, modalités et durée de versement, etc.

Cette aide s'adresse **aux employeurs de moins de 250 salariés** (à l'exclusion, pour l'apprentissage, des entreprises de moins de 11 salariés bénéficiant déjà d'une exonération totale des cotisations patronales) pour toute embauche d'un jeune de moins de 26 ans ayant pour effet d'augmenter le nombre de salariés employés en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Le montant de l'aide correspond à une compensation des cotisations patronales restant dues par l'employeur pendant une durée de 12 mois. Il varie en fonction du niveau de rémunération des contrats. Il sera compris entre 321 € et 923 € sur 12 mois pour le contrat d'apprentissage et entre 1081 € et 1835 € pour le contrat de professionnalisation.

La date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation doit être comprise entre le **1er mars et le 31 décembre 2011**.



Une aide pour l'embauche de seniors en contrat de professionnalisation

- ☐ [Pour sa part, le décret n°2011-524 du 16 mai 2011](#) précise le régime de la nouvelle aide de l'Etat aux employeurs pour toute embauche de **demandeurs d'emploi de 45 ans et plus** en contrat de professionnalisation : bénéficiaires, conditions d'attribution, procédure, montant, modalités de versement, etc.

D'un montant de 2 000 €, cette aide fera l'objet de deux versements : le premier (1 000 €), est dû à l'issue du 3e mois d'exécution du contrat de professionnalisation, ou pour les embauches antérieures au 17 mai 2011 (date de publication du décret n°2011-523 du 16 mai 2011), à l'issue du 3e mois suivant la date de cette publication ; le solde est dû à l'issue du 10e mois d'exécution du contrat de professionnalisation.

Si le contrat de professionnalisation est arrivé à échéance ou a été interrompu avant l'une des échéances mentionnées ci-dessus, l'aide ne sera pas due pour la période considérée. Pour les salariés à temps partiel, le montant de l'aide sera calculé à due proportion du temps de travail effectif.

Cette aide de l'Etat est cumulable avec les aides déjà existantes au 17 mai 2011 pour l'embauche de salariés âgés de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation.

La date de début d'exécution du contrat doit être postérieure au 1er mars 2011.



Pour bénéficier de ces aides, l'employeur adresse à sa demande à Pôle emploi.

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DIRECCTE Rhône-Alpes

Unité Territoriale de la Haute-Savoie
48, avenue de la République - 74960 CRAN-GEVRIER
BP 9001 - 74990 ANNECY Cedex 9
☎ 04 50 88 28 00 - télécopie 04 50 88 28 96

<http://dd74.travail-ra.fr> - <http://haute-savoie.pref.gouv.fr>

